

**Déclaration du SNES-FSU et du  
SNEP-FSU .  
CSA des Alpes de Haute Provence  
du 23 janvier 23.**



La DEPP vient de publier « L'Europe de l'éducation en chiffres 2022 ».

<https://www.education.gouv.fr/EuropeEducation2022>

Sur les salaires Page 54 nous pouvons lire : « L'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne présentent des salaires statutaires à 15 ans d'ancienneté nettement supérieurs à ceux de la France....Le salaire statutaire des enseignants en Allemagne représente plus du double de celui des enseignants en France »

En France nous n'avons toujours pas vu la revalorisation historique promise par le précédent ministre . Le 22 avril 2022, le président de la République sur France Inter affirmait « Il y aura une revalorisation portée par la loi de finance et qui interviendra en janvier ». et *le 4 janvier 2023* sur BFMTV monsieur le ministre de l'Éducation Nationale : « Les augmentations auront lieu en septembre. » Nous attendons donc toujours..., la confiance est très abîmée dans l'école de la confiance.

Sur les effectifs Page 16 nous pouvons lire : « C'est à nouveau en France que les classes sont les plus chargées, en moyenne avec 26 élèves » ( la moyenne est de 21 dans les 22 pays de l'UE membres de l'OCDE.) Sur ce sujet, les conditions de travail des élèves Français sont donc les plus mauvaises d'Europe !

Les collèges des Alpes de Haute Provence n'y dérogeront pas à la prochaine rentrée .

Selon prévisions de la dsden 04, nous pouvons nous apercevoir qu'en moyenne sur 264 divisions dans les collèges du 04, 31 % dépasseront ces 26 élèves. Donc pour presque un tiers des élèves du 04 les conditions de travail dans les collèges seront plus mauvaises que les plus mauvaises conditions d'Europe !

Cela était prévisible car les 26 élèves par classes dans les collèges du 04 sont dépassés dans de nombreuses divisions depuis des années. L'octroi d'un ETP(équivalent temps plein ie un poste d'enseignant) pour une prévision de 145 élèves en plus à la prochaine rentrée dans les collèges du 04 ne pouvait mathématiquement que détériorer cette situation.

Cette année et c'est inédit nous allons alerter sur la moitié des collèges de notre département qui auront des situations catastrophiques.

Collège d'Annot (2 divisions à plus de 26 élèves!).

Collège de Riez (3 divisions à plus de 26 élèves!).

Collège de Sainte Tulle (5 divisions à plus de 26 élèves!).

Collège d'Oraison (7 divisions à plus de 26 élèves!).

Collège de Volx (10 divisions à plus de 26 élèves!).

Collège de Forcalquier (10 divisions à plus de 26 élèves!).

Collège Gassendi (11 divisions à plus de 26 élèves!).

Collège de Château Arnoux (13 divisions à plus de 26 élèves!).

Collège de Sisteron (17 divisions à plus de 26 élèves!).

Sur le nombre d'heure d'enseignement Page 50 nous pouvons lire « Un temps d'enseignement statutaire plus important en France que dans la plupart des pays Européen » « Dans le premier cycle du secondaire, ce temps en France (720h demandées aux professeurs certifiés).....le volume moyen des pays de l'UE-22 étant de 659h »

Les professeurs Français font donc plus d'heures devant les élèves, devant les classes les plus chargées d'Europe et sont moins bien payés. Donc des conditions de travail catastrophiques !

Le pourcentage d'HSA (heures supplémentaires) dans notre département était d'après les documents de la dsden 04 de 6,87 % pour 2022 dans les collèges du 04. Il est prévu dans ces mêmes documents ce taux va passer à 7,03 %. Il est donc prévu dans les Alpes de Haute Provence de faire travailler encore plus les professeurs et ceci alors que près d'un tiers des classes des collèges du 04 seront dans une situation pire que la pire situation en Europe !

**Les organisations syndicales SNES-FSU et SNEP-FSU s'opposent fermement à la suppression de la technologie en Sixième et contestent à la fois la forme et le fond de cet arbitrage. Quel mépris pour la profession de l'apprendre par voie de presse.** Elles demandent au ministre de revenir sans attendre sur son initiative et rappellent qu'aucun texte réglementaire ne la permet. A l'heure où les conseils d'administration des collèges sont réunis pour débattre et adopter la répartition de la dotation horaire globalisée (DHG) pour la rentrée 2023, l'organisation des enseignements ne saurait être bouleversée à la dernière minute sans concertation ni prise en compte des conséquences pour les personnels concernés.

Pour finir, comme si cela ne suffisait pas, une réforme inique et non justifiée des retraites devrait encore agraver la situation ! **Le SNES et le SNEP réaffirment avec la FSU leur attachement au code des pensions, élément constitutif du statut des fonctionnaires et s'oppose au report de l'âge de départ à la retraite et à l'augmentation de la durée de cotisations.**

## Collèges



Effectifs par classe.

Moyenne OCDE : 21

COLLEGES 04 : 24,44

FRANCE : 26

COLLEGE GASSENDI: 26,09

COLLEGE SISTERON : 26,77

SALAIRS

ENSEIGNANT FRANÇAIS.

ENSEIGNANT

Temps de travail des professeurs devant élèves.

Moyenne OCDE : 659h

FRANCE : 720h



ALLEMAND

Éducation :  
augmentation  
des salaires  
pour TOUS  
les personnels !

snes  
mfp

Extrait : « Le salaire statutaire des enseignants en Allemagne représente plus du double de celui des enseignants en France en CITE 1 (depuis 2018-2019) et en CITE 2 (dès 2016-2017). L'écart entre l'Allemagne et la France continue de se creuser à ces deux niveaux d'enseignement. »

Sources : <https://www.education.gouv.fr/EuropeEducation2022>